



C O S U M A F
COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHÉ FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE

**NOTE D'ANALYSE CONTROLE SUR PIECE, SUR PLACE,
ENQUETE ET INSPECTION**

SOMMAIRE

I. SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX CONSTATS.....	
II. CONTEXTE.....	
III. SITUATION DE TRANSMISSION DES REPORTING	
IV. ÉVALUATION DES INDICATEURS FINANCIERS DES FCP	
V. ANALYSE PAR RAPPORT A LA PÉRIODE	
VI. RECOMMANDATION	
VII. CONCLUSION	
I. ANNEXES.....	

I. SYNTHESE DES PRINCIPAUX CONSTATS

Au terme de l'analyse des différents documents et informations transmis par les acteurs pendant la période, la synthèse des constats relevés se présente comme suit :

- appréciation de l'organisation administrative, du gouvernement d'entreprise ;
- Appréciation des dispositifs de contrôle ;
- Contrôle de la régularité des opérations,
- évaluation des moyens techniques et informatiques ;
- Evaluation des Moyens Matériels et Humains ;
- Evaluation des moyens financiers ;
- évaluation de l'organisation et de la tenue de la comptabilité,
- évaluation des risques liés à l'activité.

II. CONTEXTE

En application des articles 20 et 21 de l'instruction n° 03-10 du 28 avril 2010 relative aux obligations d'information à la charge des structures agréées du marché financier régional, ils doivent :

- **ETABLIR LES ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE** (Rapport de Gestion) au titre du dernier exercice clôturé, approuvés par les actionnaires et certifiés par des commissaires aux comptes, Au plus tard suivant la clôture de l'exercice et avec comme documents annexés le Rapport de gestion du Conseil d'Administration, Le Rapport Général et Rapport spécial des commissaires aux comptes et Les PV des délibérations du Conseil d'administration et de l'AG ayant statué sur les comptes. Ces Etats financiers doivent être d'une part déposée auprès de la COSUMAF et, d'autre part, publiés dans un journal d'annonces légales, avec communication à la COSUMAF de la dénomination du journal et de la date de publication.
- **COMMUNIQUER A LA COSUMAF UN RAPPORT TRIMESTRIEL, SEMESTRIEL ET ANNUEL D'ACTIVITE**, décrivant notamment l'évolution de leur activité au cours du premier semestre de l' exercice en cours, Au plus tard à l'expiration du neuvième (9^e) mois (septembre) suivant celui de la clôture de l'exercice précédent.

III. SITUATION DE TRANSMISSION DES REPORTING

Faire la situation des documents reçus sur place et maîtriser les délais de transmission avant de procéder à une analyse.

IV. EVALUATION DES INDICATEURS FINANCIERS DES FCP

Cette partie nous permet de pouvoir comprendre si la SGP prospère ou régresse et aussi les profils des investisseurs sont respectés (Action, Obligations)

V. ANALYSE DES INFORMATIONS PAR RAPPORT A LA PERIODE

Rapport contrôle interne ;

Rapport de gestion ;

Rapport commissaire au compte ;

LBC/FT

VI. RECOMMANDATION

VII. CONCLUSION